

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION L'AGE D'OR MARDI 27 MARS 2012

Déroulement de l'assemblée générale :

- 17h30 – 18h : accueil des adhérents

- 18h – 18h30 : intervention de Mme Chirié et suivie d'une discussion avec la salle

- 18h30 – 19h15 : présentation des rapports
 1. Moral
 2. Activités
 3. financiers

Vote des rapports, appel à candidatures pour le Conseil d'Administration et approbation

- 19h15 : pot de l'amitié

- 20h : Fin de l'assemblée générale

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2012 BILAN MORAL 2011

Il ne semble pas inutile à la présidente de rappeler les objectifs de l'association, car à chaque nouvelle assemblée générale un certain nombre de nouveaux adhérents sont présents. D'autant que nos objectifs sont plus que jamais d'actualité et partagés et proposé plus largement que par notre association.

En effet le « vivre chez soi » et le « vivre ensemble » sont des idées qui font leur chemin.

C'est pour cela que notre association a, depuis plusieurs années, mis en place des sessions de formation à Internet permettant aux plus anciens, qui n'ont pas connu l'informatique ni Internet, de découvrir et d'utiliser ces nouveaux outils de communication.

Ce qui permet d'éviter aux personnes âgées, souvent seules, de s'isoler et de se couper de la société.

Les autres objectifs :

- Proposer des formations dans des lieux collectifs, fréquentés par des publics variés, (tels que les Maisons des Habitants), où d'autres activités sont pratiquées, ce qui permet des échanges. C'est pour cela que nos cours s'adressent à un groupe (minimum 4 personnes), ce qui permet l'entraide entre les apprenants.
- Nous ne proposons pas de formation à domicile.

Les buts :

- S'enrichir par un contact mutuel
- Rompre l'isolement
- Lutter contre la fracture numérique « ceux qui savent » et les autres.
- Maintenir les liens entre les générations dans les familles et dans la vie sociale.

Nos méthodes :

- Simplifier au maximum l'utilisation d'un ordinateur.
- Ne pas sur-informer les personnes
- En rester aux bases (allumer/éteindre un ordinateur, manier la souris, utiliser le clavier, taper un texte)
- Apprendre à utiliser les différents moteurs de recherches et savoir plus généralement se servir d'Internet.
- Créer une adresse mail, savoir écrire, envoyer et lire des mails avec des pièces jointes.

A la fin de chaque session, les personnes initiées sont en principe autonomes. Mais cela ne suffit pas toujours, il est donc possible de se perfectionner, notamment lors des « accès-libres ».

Notons à ce propos, que ce système fonctionne à la carte (10 séances d'une heure, 2€ de l'heure soit 20 € la carte) et avec l'adhésion annuelle à jour (l'adhésion fonctionne sur une année civile) et qu'un certain nombre de participants ne renouvelle pas leur adhésion, ce qui diminue d'autant le nombre d'adhérents, bien que nos interventions et le nombre de personnes touchées augmentent de façon importante. Cela diminue aussi nos ressources.

Nos moyens :

Notre association souhaite conserver sa vocation sociale, et malgré tout nous souhaitons que chacun participe selon ses moyens, cette participation est variable en fonction des ressources.

L'apprentissage et l'utilisation des nouvelles technologies est une activité qui de fait n'est pas toujours accessible aux personnes ayant de faibles ressources et les retraités font partie de cette catégorie.

Pour nous aider à fonctionner nous pouvons compter sur le soutien moral et financier de :

- la Ville de Grenoble : par le biais de ses élus et de ses techniciens. La ville nous soutient financièrement à travers une subvention de fonctionnement annuelle, que nous avons contractualisé.
- Le CCAS de Grenoble : qui met à notre disposition des locaux et les fluides nécessaires, ainsi que 4 animateurs. Nous avons établi une convention qui définit nos responsabilités dans nos partenariats, en terme de locaux, de contrats aidés et d'assurance.
- Les directeurs des Maisons des Habitants, les responsables de secteurs, les responsables gérontologiques, etc.
- Le Conseil Général de l'Isère : à travers une subvention qui est renouvelée chaque année.
- Adoma
- Le service civique
- Les caisses de retraites, AG2R et Prémalliance, qui nous aident à nous équiper.

Merci à tous ces partenaires sans qui nous ne pourrions pas fonctionner.

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 27 MARS 2012

ORIENTATIONS 2012

1. Améliorer notre présence et notre action sur tous les secteurs où nous intervenons.
2. Le nombre de personnes initiées a encore augmenté en 2011 (voir le rapport d'activité), cela représente 11 730 heures de formation et 11 016 heures d'interventions en extérieur et 55 heures pour les découvertes des chéquiers seniors, soit **22 801 heures** au total, mais il ne faudrait pas, et c'est un risque, que la quantité se fasse au détriment de la qualité. Nous souhaitons donc pour 2012 pouvoir continuer à initier plus de personnes mais de manière qualitative.
3. Certains secteurs (5 et 6) ont moins bien fonctionné cette année et ceci pour divers facteurs : Sur le secteur 5 c'est le changement d'animateur qui a causé une baisse de fréquentation, les adhérents se sont habitués à une animatrice qui proposait des cours de qualité que nous avons du remplacer en cours d'année (son Contrat Aidé étant arrivé à son terme et ne pouvant plus être renouvelé), par un nouvel animateur que nous avons dû reformer à son arrivée. Sur le secteur 6, c'est un sentiment d'insécurité du lieu qui a provoqué cette baisse de fréquentation, nous avons donc pris les mesures nécessaires en changeant de locaux : les cours sont donc maintenant donnés à la MJC Prémol et plus au sein du foyer Adoma Pierre Gaspard.
4. Nous n'avons qu'un poste de permanent qui a la responsabilité des activités des 6 secteurs de la ville de Grenoble, qui encadre 5 animateurs et 4 jeunes volontaires du service civique et qui doit d'autre part faire face à des tâches administratives complexes. Sachant que nous n'avons pas de secrétariat (classement, courrier, tenue des comptes) tout cela est fait soit par des bénévoles, soit par Gilles mais qui le fait au détriment des cours d'initiation informatique. En 2012, nous souhaiterions que nous réfléchissions à la possibilité d'embaucher (à trouver la meilleure forme compte tenu de nos finances) une personne qui pourrait remplir cette fonction à part entière.
5. En ce qui concerne les animateurs qui sont directement employés par l'association (c'est le cas de Gilles Buyle-Bodin actuellement), cette année nous allons pouvoir embaucher Alain Callizo, ce qui nous permettra de compter sur deux personnes de qualité. A noter toutefois que ces contrats sont des contrats aidés (donc précaires) et que nous avons sollicité le service Economie de la ville de Grenoble à ce sujet. Nous allons donc faire une demande à GEG qui possède un fond de mécénat pour pouvoir financer des postes plus pérennes. Cette demande est en cours pour le moment.
6. Nous continuerons nos animations en extérieur, mais plus en lien avec le service « animations » de la ville de Grenoble, nous ne proposerons pas cette année d'actions isolées qui touchent moins de monde.
7. Nous souhaitons renforcer nos interventions avec les structures touchées en 2011, telles que « Conviviages », « Pays'Âges », « Issue de secours », « Adoma ».

Nous souhaitons aussi renforcer notre présence dans les maisons des habitants ou centres sociaux. Notre présence dans ces lieux est primordiale, pour plusieurs raisons déjà évoquées :

Cela permet que nos adhérents aient la possibilité de voir les autres activités proposées dans ces lieux en plus de nos animations. Ils peuvent aussi se mettre en relation avec les travailleurs sociaux qui occupent le même espace et qui peuvent les aider (accompagnement à l'aide à domicile ou pour d'autres aides sociales). Les adhérents aiment la convivialité qui

règne dans ces lieux. Pour certaines personnes qui ont une vie sociale réduite et qui se retrouvent dans ces espaces vivants, mixtes, c'est véritable bouffée d'oxygène.

8. Nous souhaitons aussi en 2012 mettre en place de nouvelles formations telles que des initiations aux nouveaux supports que sont les tablettes numériques (Ipad). Ces nouveaux supports semblent tout à fait adaptés aux personnes âgées notamment parce qu'elles sont tactiles et assez intuitives. Il faudra pour cela que nous puissions acquérir ce nouveau matériel, des demandes de subventions spécifiques sont en cours.
9. Nous aimerions aussi motiver plus de bénévoles qui pourraient apporter leur concours et un peu de leur temps, soit pour aider à la formation oit pour renforcer le Conseil d'Administration. La présidente en profite pour remercier tous ceux et celles qui apportent leur aide et leur soutien et pour certain depuis déjà plusieurs années.

La présidente ose croire que par notre action à la fois modeste et ambitieuse, nous participons aux grands défis actuels :

Permettre au maximum de gens de bien vieillir, en restant le plus longtemps possible chez eux, en conservant leur potentiel, tout en restant à leur côté et aux côtés de tous ceux qui d'une façon ou d'une autre militent pour que la vieillesse, soit un moment heureux et non pas qu'une fatalité.

BILAN 2011

BILAN 2011			
ACTIF		PASSIF	
ACTIF CIRCULANT		CAPITEAUX PROPRES	
Solde banque (31/12/11)	11 893,85	Report à nouveau	25 607,00
Solde livret bleu (31/12/11)	20 405,14	Résultat de l'exercice	2 004,55
ACTIF IMMOBILISE			
Matériel informatique (valeur : - amortissement :)	112,45		
Matériel acquis en 2011	254,89		
PRODUITS A RECEVOIR		DETTES A COURT TERME	
ASP Etat	671,22		
Adoma	359,95	Charge sociales	5 726,00
TOTAL ACTIF		TOTAL PASSIF	
33 337,55		33 337,55	

COMPTE DE RESULTAT 2011

CHARGES	PRODUITS
6011 ALIMENTATION 490,10	70 PRESTATIONS DE SERVICE
604 PRESTATION DE SERVICE	7061 Prestations de service adoma 359,95
6041 Prestation A.G 50,00	7062 Location d'ordinateur 170
6063 ACHAT MATERIEL	74 SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT
60631 Ordinateur 254,89	741 Ville de grenoble 25 000,00
60632 Petits matériels 442,35	742 Conseil général de l'isère (Solidarité) 6 600,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	743 Conseil général de l'isère (Mme Crifo élu canton grenoble 1) 1 000,00
60641 Papeterie, fournitures 368,00	756 COTISATION
61 AUTRES CHARGES EXTERNES	7561 Adhésions 4080
6160 Assurance 179,07	761 PRODUITS DES PARTICIPATIONS
62 AUTRES SERVICES EXTERNES	761 Cours 15101,00
623 Publicité (affiches, flyers) 217,17	762 Accée libre 2040
6252 Transport 490,90	768 AUTRES PRODUITS FINANCIERS
6260 Courriers poste 279,80	7681 Remboursement ASP 9 688,37
6261 Téléphone +internet 1 471,14	7683 Remboursement Service civic 2493,33
6281 Adhésion 0,00	7682 Intérêts bleu 222,02
64 CHARGE DE PERSONNEL	
6411 Salaires 34 198,45	
6412 Indemnité Service Civique 1 509,67	
645 Charges (Urssaf, addedics, Retraite) 23 558,74	
6475 Médecine du travail MT2I 151,37	
6413 Formation professionnelle 778,57	
68 AMORTISSEMENT	
68A Matériel informatique 800,00	
TOTAL DES CHARGES 64 750,12 €	TOTAL PRODUITS 66 754,67 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 2 004,55 €

ASSEMBLEE GENERALE

DE L'ASSOCIATION L'AGE D'OR DU 27 MARS 2012

COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2011

L'association existe depuis huit ans. Elle a été créée sur le constat de frustration de certaines personnes âgées et handicapées de ne pouvoir utiliser les nouveaux outils de communication offerts par l'informatique et l'Internet, ainsi que par le sentiment de solitude causée parfois par l'éloignement des familles. Nous souhaitons **recréer du lien social** grâce à ces nouvelles technologies, renouer des liens avec des familles parfois éloignées, au moyen des courriers électroniques et de webcams.

Nous voulons que ces initiations soient un moyen de trouver des centres **d'intérêts communs et intergénérationnels**. Ces ateliers permettent aussi de nouvelles rencontres mais aussi de fréquenter des lieux tels que les maison des habitants qui peuvent offrir d'autres activités ou ressources utiles.

Certains adhérents nous ont fait part de l'intérêt et du confort de vie qu'ils ont pu trouver à utiliser Internet surtout ceux qui ont des difficultés à se déplacer, et qui ont pu accéder à toutes ces informations en un seul clic, ou faire un certain nombre de démarches tout en restant au même endroit.

Notre équipe de permanents et de bénévoles est toujours aussi motivée pour enseigner leur savoir. Cette équipe est composée d'un directeur-coordonateur en la personne de Nordinne Boukhalfa, ce poste de coordination est essentiel et indispensable au bon fonctionnement de nos activités.

4 animateurs sont mis à disposition par le CCAS, plus un animateur embauché directement par l'association. Nous travaillons également avec des animateurs « informatique » bénévoles et des bénévoles administratifs, ainsi que 4 jeunes volontaires en service civique.

BILAN DE L'ANNEE 2011

Nous avons à nouveau en 2011 eu des soucis avec des changements d'animateurs en cours d'année, puisque certain contrat sont arrivés à leur terme. Les contrats aidés, dont la durée est courte (6 mois renouvelable 1 fois sous condition) fragilise notre association. Nous devons régulièrement reconstituer une nouvelle équipe alors que nous disposons d'un personnel formé, efficace, et autonome. Nous ne disposons malheureusement pas de suffisamment de moyen financier pour recruter du personnel sur des contrats moins précaires, ce qui nous permettrait de garder des animateurs compétents dans leur travail.

Afin que notre association puisse fonctionner convenablement, sans être complètement dépendante des attributions de subventions, nous demandons une participation financière pour chaque session de formation en plus de l'adhésion. Cette participation est variable en fonction des ressources. Les sessions durent quatre mois environ. Nos tarifs se collent à ceux définis par le CCAS de Grenoble.

Notre association souhaite conserver sa **vocation sociale**. L'utilisation des nouvelles technologies est une activité coûteuse et de fait qui n'est pas toujours à la portée de tous. Notre action se dirige donc vers des personnes ayant des moyens financiers peu élevés pour qui nous voulons rendre accessibles ces nouvelles technologies, tout en maintenant évidemment nos cours ouverts à tous, sans condition de ressources.

En 2011 l'association l'âge d'or a formé ou perfectionné **811** personnes en cours collectifs et en accueils "accès-libres" (pour information il y en avait 160 lors de notre première année complète d'activité) et a touché de manière plus ponctuelle lors du mobiloweb **153** personnes, qui ont pu être sensibilisées à l'informatique et recevoir une première initiation. Notre objectif d'augmenter le nombre de personnes initiées en 2011 est atteint, même s'il est à noter que nous avons constaté des baisses de fréquentation dans les lieux où nous avons dû changer d'animateurs (les contrats étant arrivés à leur terme). Cela soulève à nouveau la question de travailler avec une équipe essentiellement composée d'animateurs en contrat aidé dont les durées sont courtes. Il est donc nécessaire pour notre public de s'habituer parfois en cours de session à un nouvel animateur, et de notre côté il est nécessaire de former une nouvelle personne qui une fois parfaitement opérationnelle doit nous quitter. En 2011 nous avons pu proposer ces postes d'animateurs à certain jeunes volontaires qui avaient déjà travaillé dans le cadre du service civique avec "l'âge d'or", cela nous a facilité la tâche puisque ces jeunes connaissaient déjà l'association et avaient déjà participé aux cours d'initiation. Nous avons cette année encore accepté de recevoir 4 jeunes volontaires dans le cadre de leur service civique (en lien avec Unis – Cité et la ville de Grenoble). 90 % des nos adhérents sont grenoblois et 10% vivent dans l'agglomération (mais il arrive parfois qu'ils viennent de beaucoup plus loin).

Cette année, nos cours d'initiations Internet se sont déroulés dans les 6 secteurs de la ville:

Le déroulement des cours se passe de la manière suivante dans chacun des lieux :

Les personnes viennent une demi-journée par semaine par groupe de huit au maximum pour des sessions de quatre mois environ. Nous n'avons volontairement pas fait de groupe de niveau car nous souhaitons que chacun puisse venir en aide aux autres, que les personnes se soutiennent, afin de permettre des échanges de connaissances et rendre les cours plus conviviaux.

Des demi-journées sont réservées dans plusieurs secteurs à l'accès libre : ces accès-libres sont proposés par l'âge d'or, ils sont destinés aux personnes capables d'utiliser à peu près seules un ordinateur, c'est à dire ceux qui ont déjà suivi une session de formation. Ce ne sont pas des cours particuliers, mais il y a toujours sur place un formateur présent pour orienter et aider les personnes qui le souhaitent. Ces accès sont payants et le tarif est de 2 euros de l'heure.

Nous profitons de ces plages horaires pour recevoir également des personnes déjà équipées qui rencontrent des difficultés avec leur propre matériel. Pour bénéficier de ces accès libres, les participants doivent avoir une adhésion en cours de validité.

Les cours ont eu lieu cette année :

⇒ **secteur 1 :**

A la Maison des Habitants Chorier Berriat : Nous utilisons la salle informatique qui dispose de 8 ordinateurs. La salle est mutualisée avec l'association Socio-Linguistique et nous utilisons la salle 6 fois par semaine pour des ateliers.

52 personnes ont reçu des cours lors de la première session, puis 71 personnes lors de la seconde session, soit **123 personnes** formées dans les ateliers sur le **secteur 1**.

- Annexe de la Maison des Habitants Chorier Berriat, située au 53 rue Abbé Grégoire :

Ce bâtiment ne dispose pas d'un accès pour les personnes handicapées, ce qui évidemment pose problème. Cependant, la salle est occupée toute la semaine pour pouvoir répondre à la demande. Depuis la reprise des ateliers collectifs à la Maison des Habitants Chorier Berriat, l'annexe sert essentiellement aux cours en accès libres qui ont accueillis **316 personnes** .

En plus des ateliers, nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à l'**EPA Pinal** où sur plusieurs séances **24 personnes** ont été présentes, de même au **club Saint Bruno** pour **29 personnes**.

⇒ Secteur 2

A la Maison des Habitants du Centre Ville : Nous utilisons la salle informatique de la Maison des Habitants du Centre Ville qui dispose de 7 ordinateurs. La salle est mutualisée avec deux autres associations que sont « le français pour tous » et « Communic'action ». Nous utilisons la salle 5 fois par semaine pour des cours.

41 personnes ont reçu des cours lors de la première session, puis 42 personnes lors de la seconde session, soit **83 personnes formées**.

⇒ à la **Maison des Associations** : Nous utilisons la salle internet de la MDA. Dans ce lieu nous proposons 2 cours ce qui représentent 13 personnes formées dans ce lieu lors de la première session et 17 autres lors de la seconde soit un total de **30 personnes formées**.

En plus des ateliers, nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à l'**Espace Convivi'âges** où sur plusieurs séances **61 personnes** ont été présentes, de même à **Pays'Âges** pour **34 personnes**.

⇒ Secteur 3

Au « Plateau » Mistral : Nous utilisons la salle informatique du Plateau, cette salle est partagée avec d'autres associations et avec les activités proposées par le Plateau. Nous proposons 4 cours par semaine sur le secteur 3.

28 personnes ont reçu des cours lors de la première session, puis 34 personnes lors de la seconde session, soit **62 personnes formées dans le secteur 3** .

En plus des ateliers, nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à l'**EPA Bouchayer** où sur plusieurs séances **58 personnes** ont été présentes, de même à « **Issues de secours** » pour **11 personnes**.

⇒ Secteur 4

Nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à la Résidence Montesquieu où sur plusieurs séances **48 personnes** ont été présentes en 2011.

Par ailleurs pour le secteur 4 nous faisons le projet d'équiper une salle dans la Résidence Beauvert qui est gérée par l'ADOMA.

⇒ Secteur 5

Au centre social Teisseire-Malherbe : Nous utilisons la salle informatique du centre social. La salle est mutualisée avec l'association « Facile ». Nous utilisons la salle 4 fois par semaine pour donner des cours aux personnes du secteur 5 soit 66 personnes formées sur le secteur 5 en 2011. Par ailleurs 2 fois par semaine il y a des accès libres qui ont accueillis **105 personnes** en 2011. Nous avons noté que suite au départ de Raphaëlle Bourgain et à l'arrivée du nouvel animateur, nos cours qui avaient du succès sur ce secteur ont vu une grosse baisse de fréquentation suite au changement d'animateur. Cela confirme notre sentiment que les contrats aidés, dont les durées sont très courtes (6 mois à 1 an) ne nous permettent pas de travailler convenablement. Tout est systématiquement à reconstruire après chaque changement.

En plus des ateliers, nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à l'**EPA Malherbe** où sur plusieurs séances **18 personnes** ont été présentes, de même à l'**EPA Abbaye pour 12 personnes**.

⇒ Secteur 6

Cyberespace Pierre Gaspard : Les cours sont donnés dans la salle du foyer ADOMA et ils sont ouverts à tous les retraités du secteur 6. Cette salle, qui dispose de 5 ordinateurs, est aussi mutualisée avec d'autres associations du secteur et sert également aux centres sociaux Arlequin et Prémol. En 2011 **27 personnes** ont été formées dans ce lieu.

Suite à plusieurs problèmes et à un sentiment d'insécurité de la part de nos adhérents et au vu du nombre d'apprenants en très forte baisse sur ce lieu, nous avons décidé de transférer les cours qui étaient donnés dans ce foyer et nous allons les redémarrer pour 2012 à la MJC Prémol.

En plus des ateliers, nous organisons avec l'aide de nos volontaires des animations qui ont pour but de faire découvrir les possibilités d'internet dans des structures accueillant des seniors, ce que nous avons fait à **Résidence le Lac** où sur plusieurs séances **32 personnes** ont été présentes, de même à la **Résidence Les Gentiane pour 31 personnes**.

⇒ **Mobiloweb** : Nous avons à nouveau proposé en 2011 des animations « Mobiloweb » au cours du mois de juillet. L'idée est d'intervenir dans des lieux publics et de proposer des séances de découverte d'Internet pour cela l'association Umij-Impact met à notre disposition 5 ordinateurs connectés à Internet grâce à une clé 3G. Cette année nous ne sommes intervenus qu'en extérieur. Nous avons quand même touché **153 personnes**.

⇒ **Chèques seniors : 55 personnes** ont pu profiter des initiations "découverte" proposées par le CCAS de Grenoble dans le cadre du chéquier sénior.

Tout cela représente 22 801 heures d'intervention pour l'année 2011

⇒ Nous proposons également des ordinateurs qui sont mis à disposition de nos adhérents qui n'ont pas les moyens de s'équiper. Nous proposons aussi d'aider les personnes qui le souhaitent à s'équiper, à installer leur matériel, à mettre en place leur connexion Internet en fonction du fournisseur d'accès. Nous avons un rôle de conseiller, nous essayons toujours de trouver ce qui correspond le mieux au besoin des personnes qui nous sollicitent, que ce soit en terme de matériel ou de connexion. **Les personnes qui nous sollicitent dans ce cadre sont généralement rassurées d'avoir un soutien dans cette démarche et de ne plus avoir l'impression d'avoir acheté quelque chose qui ne correspond pas à leur besoin.**

Notre coordinateur s'investit toujours beaucoup dans sa mission :

- faire connaître l'association
- Collaboration avec nos partenaires (élus, Uniscités, Caisses de retraite, services techniques, directeurs des Centres sociaux et services du CCAS)
- Recherches de subventions,
- Encadrement et montée en compétence des salariés,
- Travaux administratifs,
- Conduite des nouveaux projets,
- Événements,
- Relations avec les adhérents.
- Coordination générale

La spécificité de notre association rend aussi difficile le recrutement de bénévoles, car il faut que ces personnes puissent être à la fois suffisamment compétentes en informatique, et avoir des qualités pédagogiques. A ce propos, nous profitons de cette tribune, pour vous lancer un appel pour nous aider à trouver des bénévoles. Si vous connaissez dans votre entourage des personnes qui seraient intéressées pour nous aider, soit dans des missions ponctuelles, soit pour assurer des cours ou des permanences aux accès libres.

.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION L'AGE D'OR DU MARDI 27 MARS 2012

Excusés (par ordre alphabétique) : M. Destot, M. Lecourvoisier, M. Motte, M. Noblecourt, Mme Patras, Mme Perez, M. Vallini

Nous remercions Mme Florence Hanff pour sa présence en tant que représentante de M. Destot ainsi que Mme Fioraso représentée par Mme Durand.

L'assemblée générale de l'association a réuni cette année 99 adhérents, ainsi que les membres du CA et le personnel de l'association.

Les adhérents ont été accueillis à partir de 17h30 et nous avons pu démarrer notre assemblée à 18h.

Cette année, nous avons débuté par une intervention de Mme Chirié de la TASDA. Elle a pu présenter à nos adhérents les différents aspects de la santé à domicile et les aides au maintien de l'autonomie. Elle a pu expliquer en quoi les nouvelles technologies peuvent nous aider dans le suivi de maladies chroniques, dans la compensation des déficiences, dans la prévention et le suivi du vieillissement et du bien-être. Elle a ensuite présenté les différentes offres, tel que les piluliers électroniques, le suivi santé par le biais de son téléphone portable (télé expertise médicale), ou la téléassistance. elle a enchaîné sur les technologies permettant de voir et entendre, comme les chemins lumineux, les amplificateurs de sons ou les alertes visuelles. Elle nous a présenté les technologies apportant de l'aide à la vie quotidienne (domotique/robotique), permettant de se sentir en sécurité avec les capteurs de chutes, les capteurs de fumée, mais aussi des systèmes de géolocalisation, notamment utile pour des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer. Et enfin toutes les technologies qui nous permettent de rester connectés, de communiquer et de se divertir. Afin d'aider la TASDA à répondre aux besoins et aux attentes de chacun, les personnes âgées sont sollicitées pour réfléchir à l'utilisation et à l'amélioration de ces nouvelles technologies. Comment les faire connaître, comment adapter au mieux ces solutions ? Telles sont les questions auxquelles les personnes âgées pourront répondre, c'est pour cela que Mme Chirié a profité de cette assemblée pour solliciter nos adhérents et proposer aux personnes intéressées de participer à ces réflexions. Nous avons fait suivre les coordonnées de la TASDA aux adhérents qui souhaitaient participer à cette réflexion. (contact@tasda.fr) Cette intervention a semble-t-il grandement intéressé nos adhérents. Nous avons aussi discuté avec Mme Chirié de la possibilité de créer un groupe dédié au sein de l'association qui pourrait travailler en lien avec la TASDA (Mme Chirié nous a précisé que certains financements pourraient être envisagés dans ce cadre).

Nous avons ensuite poursuivi notre assemblée par la présentation de nos différents bilans.

Le bilan moral a été distribué à l'ensemble des personnes présentes, ainsi que le rapport d'activité, le rapport d'orientation pour 2012, le bilan et le compte d'exploitation et la budget prévisionnel 2012.

Tous ces bilans ont été lus puis soumis au vote des adhérents :

- Le bilan moral a été adopté à l'unanimité des présents
- Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité des présents
- Le rapport financier (bilan, compte d'exploitation et budget prévisionnel 2012) a été adopté à l'unanimité des présents

Nous avons ensuite lancé un appel aux adhérents souhaitant rejoindre le Conseil d'Administration. Les anciens membres maintiennent leur candidature et 2 nouvelles personnes sont intéressées pour rejoindre le Conseil D'Administration. L'assemblée procède au vote permettant d'élire le nouveau Conseil d'Administration, les membres sont élus à l'unanimité des présents.

La Présidente, Mme Janon, termine en passant la parole à Mme Hanff, Adjointe à la politique intergénérationnelle et aux personnes âgées. qui tient à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, ainsi que le personnel de l'âge d'or pour son travail et pour finir elle tient aussi à remercier l'ensemble des personnes présentes, toujours aussi nombreuses, de faire vivre l'association.

Cette assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié à 20h.